

Québec, 5 décembre, 1896.

Monsieur l'abbé Lindsay,

Chapelain des Ursulines, Québec.

Mon cher Chapelain,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre d'aujourd'hui et je me rends à votre désir en vous renvoyant la copie des deux inscriptions, avec traduction, que vous avez bien voulu me communiquer. Si on m'avait laissé tranquillement dans mon coin, comme je le désirais, je n'aurais pas eu la peine de me prononcer sur leur mérite. Je n'ai même pas voulu aller aux deux premières assemblées de votre comité, et c'est surtout à vos instances que j'ai cédé en m'y rendant. Je regrette avec vous de n'avoir pu saisir du premier coup d'œil les défauts que je crois apercevoir dans l'inscription *Summo viro* en ce qui regarde, non pas la forme, mais le fond. La critique n'est pas une chose facile, pour moi en particulier qui ai toujours besoin de quelqu'un pour lire et écrire. Au reste, le retard dont vous vous plaignez n'a pas une grande conséquence, car le président du comité m'a assuré que rien ne pressait de prendre une décision.

Quant au monument de Champlain dont vous me parlez, vous savez que je ne l'admire pas plus que vous. La statue n'est pas plus celle de Champlain que de Cartier : c'est un bon Monsieur quelconque, qui peut s'appeler d'un nom quelconque. Je vous ai dit la réponse qu'on m'a faite, quand j'ai exprimé l'idée d'une statue dans le genre de celle d'Amatéis.

Veuillez agréer, mon cher Chapelain, l'assurance de mon respectueux dévouement.

H.-R. CASGRAIN, Ptre.

Dans le cours de l'hiver 1897, pendant que j'étais en France, le comité des inscriptions du monument de Champlain, se réunit de nouveau, et eut à se prononcer sur une dernière rédaction de l'inscription latine. Avant de l'adopter